



Tél : 01.76.82.64.52
cgflins@free.fr

Calendrier : Inversion des équipes

En raison d'une année 2015 à 53 semaines, la direction a décidé qu'il n'y aurait pas d'inversion des équipes pour les semaines 53 et 01. Pour ces deux semaines, l'équipe 1 serait deux fois du matin...

Du coup, l'alternance des équipes serait inversée pour 2016. Cela pose de nombreux problèmes personnels (garde d'enfants, etc...)

Suite à l'intervention de la CGT et au mécontentement, la direction a été contrainte de consulter les travailleurs dans les ateliers. Eh bien c'est pas là qu'elle aurait dû commencer.

Maintenant qu'elle sait que l'écrasante majorité des travailleurs préfère l'alternance des semaines et refuse la proposition de la direction, elle n'a plus qu'à revenir sur sa décision.

Equipe de nuit : Une vraie usine à gaz !

Les ventes de Renault se portent à merveille !!!

La direction a annoncé la prolongation de l'équipe de nuit jusqu'au 30 avril 2016 et l'allongement des heures de travail pour certains secteurs.

Les salaires et les horaires de travail de cette équipe seront à la carte.

La direction organise le travail à la carte pour économiser au maximum sur nos salaires et conforter ses projets au détriment de nos conditions de vie et de travail.

Equipe de nuit ou de jour, pour les salaires, ça ne fait pas le compte !

Accidents : La direction responsable

Depuis une semaine, il y a eu au moins une dizaine d'accidents de travail : chutes, coupures, foulures, etc...

S'il y a autant d'accidents de travail dans l'usine, ce n'est pas dû au hasard.

On assiste depuis plusieurs mois à une course de plus en plus effrénée à la productivité. On ne travaille plus on court. Mais pour la direction de Renault cela ne suffit pas.

- Il faudrait aller encore plus vite.
- Il manque toujours du monde dans les ateliers.
- Le sous-effectif permanent aggrave encore cette situation.
- Les heures supplémentaires et les samedis travaillés sont de plus en plus nombreux.

C'est cette situation qui a comme conséquence immédiate l'augmentation du nombre d'accidents de travail et c'est la direction qui est responsable et elle seule.

Chômage partiel : C'est à la direction de payer

Avec un contrat de travail de Renault ou d'une entreprise d'intérim, nous réclamons zéro perte de salaire ou de congés.

Avec la fermeture pour travaux dans l'usine durant 3 semaines, la direction a le culot de nous demander d'accepter :

- Soit de céder des journées de congés qui nous appartiennent (CT ; CTI ou CTC)
- Soit de se faire financer la perte de salaire par Pole-Emploi

Dans tous les cas, nous sommes les seuls à qui la direction demande des sacrifices.

→ **Renault verse des millions d'euros de dividendes aux actionnaires**

→ **Renault bat des records de production...**

Alors c'est à Renault de financer les périodes d'arrêt. Ce n'est pas aux salariés Renault ou aux intérimaires de perdre de l'argent.

Intérimaires... Maintenons la pression

Suite à la grève des intérimaires du vendredi 13 novembre, les directions de Renault et des Agences d'intérim se sont engagées à régler les problèmes sur les feuilles de paie.

Nous ne leur faisons pas confiance.

Alors, si les problèmes persistent, soyons prêts à nous mobiliser de nouveau pour être respectés.



Tôlerie / Peinture : Reprise en janvier

La direction voudrait nous faire reprendre le travail le vendredi 8 au lieu du lundi 11 janvier 2016 comme cela était prévu.

La direction organise et désorganise les journées de travail à son gré. Sauf que nous, travailleurs, nous nous sommes déjà organisés pour cette fin d'année.

Personne ne doit être contraint de venir ce jour-là.

Nous ne sommes pas à la disposition de la Direction.